

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°: F_DG_003/PAD/CPM/DG

=====

Fourniture de Bureau au Port Autonome de Dakar à travers

un marché à commande

=====

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal «**LE SOLEIL**» du **18 décembre 2014** et publié dans le **Portail des Marchés publics du Sénégal**.
2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget de fonctionnement 2015 des fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché à commande relatif à la fourniture de bureau du Port Autonome de Dakar **pour les gestions de 2015, 2016 et 2017**.
3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de bureau du PAD.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national conformément au décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation

des Marchés Tél.: 33 849 45 46/ 33823 15 40 ou 33 849 45 45 poste 41-50, Courriel: licka.seye@portdakar.sn

/

fallalioune1@orange.sn

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar – Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél.: 33 849 45 45 poste 41-57, fax : 33822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi):

· **Lundi au Jeudi: de 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn;**

· **Vendredi: de 7 heures 30 à 13 heures 30mn**

NB. Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

6.1.1 Capacité financière

ü fournir les états financiers dûment certifiés par un commissaire aux comptes agréés par l'Ordre des Experts Comptables sur les **trois dernières années** (2011, 2012 et 2013).

6.1.2 Capacité technique et expérience :

· Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2012, 2013, 2014), au moins un (01) marché de fourniture d'articles de bureau. A cet effet le candidat doit fournir l'attestation de bonne exécution.

- Fournir la preuve écrite que les fournitures de bureau qu'ils proposent ainsi que les matériaux qui les constituent sont neufs, du modèle le plus récent ou courant et respectent les exigences environnementales.

- S'engager durant les années (2015-2017 à livrer la fourniture objet du présent Dao à tout moment et immédiatement quand le PAD exprime le besoin à travers un bon de commande.

- fournir un échantillon des produits suivants :

v Correcteur

v Pochettes perforées A4 pour classeur

v Feutre

v Stylos à bille bleu

v Surligneur de bureau, entièrement polypropylène

v Ramette papier blanc 80g A4 qualité Double A ou équivalent

v Papier entête pour lettre et correspondance

v Post it différentes couleurs+socles

v Classeurs chrono

v Agrafeuse PM avec recharge

v Agrafeuse GM avec recharge

· Le soumissionnaire devra proposer une solution pour la collecte et le retour des consommables usagés et/ou vides.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de **vingt cinq mille** (**25000**) en FCFA. les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi):

· **Lundi au Jeudi: de 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn;**

· **Vendredi: de 7 heures 30 à 13 heures 30mn**

NB. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres seront remises au plus tard le **13 août 2015 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1^{er} étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des

représentants des candidats

le même jour et à la même heure

à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2000 000 FCFA)**.

Cette garantie reste valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

Pour le Directeur Général, Le Coordonnateur de la Cellule de

Passation des Marchés, chargé

de l'expédition des affaire courantes

et urgentes.

Alioune FALL

